

Nom commercial: Aether

Numéro de la matière: 150600

Version: 8 / CH

Date de révision: 19.01.2023

remplace la version: 7 / CH

Date d'impression 19.01.23

## **RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**

### **1.1. Identificateur de produit**

Aether

N° d'article 15060000

### **1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

#### **Adresse/fabricant**

Hänseler AG

Industriestrasse 35

9100 Herisau

No. de téléphone 0041 (0)71 353 58 58

Adresse email de la

personne

responsable pour

cette FDS

### **1.4. Numéro d'appel d'urgence**

Switzerland :145 / Abroad +41 (0)44 251 51 51

## **RUBRIQUE 2: Identification des dangers \*\*\***

### **2.1. Classification de la substance ou du mélange**

#### **Classification (règlement (CE) no 1272/2008)**

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Flam. Liq. 1 H224

Acute Tox. 4 H302

STOT SE 3 H336

Produit classé et étiqueté d'après le règlement (CE) no 1272/2008.

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

### **2.2. Éléments d'étiquetage**

#### **Étiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008**

#### **Pictogrammes de danger**



#### **Mention d'avertissement**

Danger

#### **Mentions de danger**

H224

Liquide et vapeurs extrêmement inflammables.

H302

Nocif en cas d'ingestion.

H336

Peut provoquer somnolence ou des vertiges.

#### **Conseils de prudence**

P210

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer.

P261

Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/ vapeurs/aérosols.

P280

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

Nom commercial: Aether

Numéro de la matière: 150600

Version: 8 / CH

Date de révision: 19.01.2023

remplace la version: 7 / CH

Date d'impression 19.01.23

P304+P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.

P403+P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

P501.3 Eliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

### composants dangereux déterminants pour l'étiquetage (règlement (CE)1272/2008)

contient \*\*\* diéthyl éther

### Informations complémentaires

EUH019 Peut former des peroxydes explosifs.

EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

### 2.3. Autres dangers

La substance ne répond pas aux critères de classification PBT. La substance ne répond pas aux critères de classification vPvB. Cette substance n'a pas de propriétés de perturbation endocrinienne chez l'homme. Cette substance n'a pas de propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non ciblés.

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants \*\*\*

### Poids moléculaire

Valeur	74.12	g/mol
--------	-------	-------

### Composants dangereux \*\*\*

#### diéthyl éther

No. CAS 60-29-7

No. EINECS 200-467-2

Numéro 01-2119535785-29-XXXX

d'enregistrement

Concentration	>= 59	%
---------------	-------	---

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Flam. Liq. 1	H224
--------------	------

Acute Tox. 4	H302
--------------	------

STOT SE 3	H336
-----------	------

ATE	orale	1'200	mg/kg
-----	-------	-------	-------

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

#### Indications générales

Enlever immédiatement tout vêtement souillé et le mettre à l'écart. Appeler aussitôt un médecin.

#### En cas d'inhalation

Assurer un apport d'air frais. Respiration irrégulière/arrêt de la respiration: respiration artificielle. S'il y a un risque d'évanouissement, allonger et transporter les personnes contaminées en position latérale de sécurité. En cas d'inhalation massive de vapeurs, appeler aussitôt un médecin.

#### En cas de contact avec la peau

Laver immédiatement à l'eau et au savon et rincer bien. Enlever les vêtements contaminés.

#### En cas de contact avec les yeux

Ecarter les paupières, rincer soigneusement les yeux avec de l'eau (15 min.). Appeler aussitôt un médecin.

#### En cas d'ingestion

Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau. Ne pas faire vomir. Conduire chez le médecin.

Nom commercial: Aether

Numéro de la matière: 150600

Version: 8 / CH

Date de révision: 19.01.2023

remplace la version: 7 / CH

Date d'impression 19.01.23

## 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Irritation de muqueuse, Nausées, Engourdissement, État d'ivresse, Narcose, détresse respiratoire

## 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

### Avis aux médecins / Risques

Après l'ingestion avec le vomissement suivant il se produit l'aspiration dans les poumons et ca peut provoquer la pneumonie chimique ou l'étouffement

## **RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

### 5.1. Moyens d'extinction

#### Moyen d'extinction approprié

Eau pulvérisée, Mousse stable aux alcools, Produit d'extinction à sec, Dioxyde de carbone

#### Moyens d'extinction non-appropriés

Jet d'eau

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Vapeurs plus lourdes que l'air. Peut former mélanges de gaz et air qui deviennent explosifs. En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de: Oxyde de carbone (CO); Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>)

### 5.3. Conseils aux pompiers

#### Equipements spéciaux pour la protection des intervenants

Utiliser un appareil respiratoire autonome. Refroidir à l'eau les emballages fermés exposés au feu. Empêcher les effluents de la lutte contre le feu de pénétrer dans les égouts et les cours d'eau.

#### Autres données

Refroidir les récipients menacés par vaporisation d'eau.

## **RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter équipement de protection. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. écarter personnes sans défense. Veiller à assurer une aération suffisante. Eviter la contamination de la peau, des yeux et des vêtements. Ne pas inhaler les vapeurs.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines. Ne pas rejeter dans la terre/le sous-sol. Prévenir l'Agence de Bassin si un déversement a pénétré dans un cours d'eau ou un système de drainage.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser avec un produit absorbant (par ex. sable, Kieselguhr). Collecter mécaniquement dans des récipients adéquats à fin d'élimination. Veiller à une ventilation adéquate.

### 6.4. Référence à d'autres rubriques

Informations concernant la manipulation en toute sécurité: voir Section 7. Informations concernant les équipements individuels de protection : voir Section 8. Informations concernant l'élimination: voir Section 13.

## **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

#### Conseils pour une manipulation sans danger

Observer les mesures de précaution habituelles pour la manipulation des produits chimiques. Eviter la

Nom commercial: Aether

Numéro de la matière: 150600

Version: 8 / CH

Date de révision: 19.01.2023

remplace la version: 7 / CH

Date d'impression 19.01.23

formation d'aérosol. Eviter contamination de la peau, les yeux et des vêtements. Conserver le récipient bien fermé. Assurer une bonne aération des locaux, éventuellement procéder à une aspiration sur le lieu de travail. Veiller à la bonne aération de la pièce y compris au niveau du sol (les vapeurs sont plus lourdes que l'air). Eviter inhaler poussières/ brumes/ vapeurs.

### Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Les vapeurs peuvent en présence d'air former un mélange explosible. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Utiliser des appareils et des armatures antidéflagrants et des outils ne provoquant pas d'étincelles. Risque d'explosion lors de la pénétration du liquide dans les canalisations.

## 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

### Température de stockage recommandée

Valeur	10	30	°C
--------	----	----	----

### Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

blindé. Prévoir un sol étanche et résistant aux solvants. Utiliser des récipients en acier fin. Utiliser des récipients en aluminium. Matériau non approprié: matière plastique. caoutchouc. Ne pas utiliser de récipient en zinc. Stocker loin des sources d'ignition et chaleur.

### Précautions pour le stockage en commun

Ne pas stocker avec des agents oxydants. Ne pas stocker avec des acides.

### Classes de stockage

Classe de stockage d'après TRGS 510	3	Liquides inflammables
Classe de stockage (Suisse)	3	Liquides inflammables

### Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Mettre à l'abri des entrées d'air/Oxygène (formation de peroxydes). Protéger du rayonnement direct du soleil.

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle \*\*\*

### 8.1. Paramètres de contrôle

#### Valeurs limites d'exposition \*\*\*

##### diéthyl éther

Liste	SUVA			
Type	MAK			
Valeur	1200	mg/m <sup>3</sup>	400	ppm(V)
Valeur limite à courte terme	1200	mg/m <sup>3</sup>	400	ppm(V)

Remarque: ZNS, Geruch, OAWKT HU; NIOSH

#### Dose dérivée sans effet (DNEL)/dose calculée d'effet minimum (DMEL)

##### diéthyl éther

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Ouvrier	
Durée d'exposition	Long terme	
Voie d'exposition	par inhalation	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	308	mg/m <sup>3</sup>

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Ouvrier	
Durée d'exposition	Aigu	
Voie d'exposition	par inhalation	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	616	mg/m <sup>3</sup>

Nom commercial: Aether

Numéro de la matière: 150600

Version: 8 / CH

Date de révision: 19.01.2023

remplace la version: 7 / CH

Date d'impression 19.01.23

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Ouvrier	
Durée d'exposition	Long terme	
Voie d'exposition	dermale	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	44	mg/kg/d
Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Consommateur	
Durée d'exposition	Long terme	
Voie d'exposition	par inhalation	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	54.5	mg/m <sup>3</sup>
Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Consommateur	
Durée d'exposition	Long terme	
Voie d'exposition	dermale	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	15.6	mg/kg/d
Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Consommateur	
Durée d'exposition	Long terme	
Voie d'exposition	orale	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	15.6	mg/kg/d

### Concentration sans effet prévisible (PNEC)

#### diéthyl éther

Valeur type	PNEC	
Type	Eau douce	
Concentration	2	mg/l
Valeur type	PNEC	
Type	Eau salée	
Concentration	0.2	mg/l
Valeur type	PNEC	
Type	STP	
Concentration	4.2	mg/l
Valeur type	PNEC	
Type	Sédiment	
Concentration	9.14	mg/kg
Valeur type	PNEC	
Type	Sédiment marin	
Concentration	0.914	mg/kg
Valeur type	PNEC	
Type	Sol	
Concentration	0.66	mg/kg

## 8.2. Contrôles de l'exposition

Nom commercial: Aether

Numéro de la matière: 150600

Version: 8 / CH

Date de révision: 19.01.2023

remplace la version: 7 / CH

Date d'impression 19.01.23

**Mesures d'ordre technique / Mesures d'hygiène**

Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail. Protéger la peau préventive. Ne pas inhaler les gaz/vapeurs/aérosols. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas manger, boire, fumer, priser sur le lieu de travail.

**Protection respiratoire - Note**

Appareil de protection respiratoire autonome. Pour une brève exposition, utiliser un appareil filtrant avec filtre AX

**Protection des mains**

Gants

Le type-les gants

Gants (multicouche) - PE/EVAL/PE (PE=Polyethylene, EVAL=Ethylene-vinyl-alcohol-copolymer)

Épaisseur du gant 0.5 mm

Temps de pénétration  $\geq$  8 h

Non adapté: gants en caoutchouc

Non adapté: gants en PVC

Non adaptés

caoutchouc nitril - NBR

fluorure de caoutchouc - FKM

butylique caoutchouc - Butyl

**Protection des yeux**

Lunettes assurant une protection complète des yeux

**Protection du corps**

Vêtement de protection résistant aux solvants

**RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques****9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

**État de la matière** liquide  
**Couleur** incolore  
**Odeur** douçâtre

**Point de fusion**

Valeur -116.3 °C

**Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition**

Valeur 35 °C

**inflammabilité**

Inflammable.

**Limite inférieure et supérieure d'explosion**

Limite d'explosivité, inférieure 1.7 %(V)

Limite d'explosivité, supérieure 48 %(V)

**Point d'éclair**

Valeur -40 °C

**Température d'inflammabilité**

Valeur 170 °C

**valeur pH**

Remarque Non applicable

**Viscosité****dynamique**

Valeur 0.23 mPa.s

Nom commercial: Aether

Numéro de la matière: 150600

Version: 8 / CH

Date de révision: 19.01.2023

remplace la version: 7 / CH

Date d'impression 19.01.23

température 20 °C

**Pression de vapeur**

Valeur 587 hPa

température 20 °C

**Densité et/ou densité relative**Valeur 0.71 g/cm<sup>3</sup>

température 20 °C

Remarque Relative Density according specification

**Densité de vapeur relative**

Valeur 2.55

température 20 °C

**9.2. Autres informations****Hydrosolubilité**

Valeur 69 g/l

température 20 °C

**Propriétés comburantes**

évaluation Aucun(e) n'est connu(e).

**Autres données**

La formation de mélanges explosives avec l'air sont possible.

**RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité****10.1. Réactivité**

Forme avec l'air des mélanges gazeux explosibles. peroxydés

**10.2. Stabilité chimique**

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions. Protéger de l'action de la lumière. Mettre à l'abri des entrées d'air/Oxygène (formation de peroxydes).

**10.3. Possibilité de réactions dangereuses**

Mettre à l'abri des entrées d'air/Oxygène (formation de peroxydes). Incompatibilité possible avec les matériaux répertoriés à la rubrique 10.5.

**10.4. Conditions à éviter**

Chaleur. Flamme. Etincelles. Protéger des fortes chaleurs et du rayonnement direct du soleil. Mettre à l'abri des entrées d'air/Oxygène.

**10.5. Matières incompatibles**

Réaction violente avec l'air et les agents oxydants. oxygen, Réagit au contact de l'acide nitrique. Halogènes

**10.6. Produits de décomposition dangereux**

vapeurs / gaz inflammables, Peroxydes, En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de: Oxyde et dioxyde de carbone

**RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques \*\*\*****11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008****Toxicité aiguë par voie orale**ATE 1'200 mg/kg  
méthode valeur calculée (règlement (CE)1272/2008)**Toxicité aiguë par voie orale (Composants)**

Nom commercial: Aether

Numéro de la matière: 150600

Version: 8 / CH

Date de révision: 19.01.2023

remplace la version: 7 / CH

Date d'impression 19.01.23

**diéthyl éther**

Espèces	rat		
DL50		1200	mg/kg

**Toxicité aiguë par pénétration cutanée (Composants)****diéthyl éther**

Espèces	lapin		
DL50	>	20000	mg/kg
méthode	OCDE 402		

**Toxicité aiguë par inhalation (Composants)****diéthyl éther**

Espèces	rat		
CL 50		32000	ppm(V)
Durée d'exposition		4	h
Administration/Forme	Vapeurs		

**Corrosion/irritation cutanée (Composants)****diéthyl éther**

Espèces	lapin		
Durée d'exposition		4	h
évaluation	Non irritant		
méthode	OCDE 404		

**lésions oculaires graves/irritation oculaire (Composants)****diéthyl éther**

Espèces	lapin		
évaluation	Non irritant		
méthode	OCDE 405		

**Sensibilisation (Composants)****diéthyl éther**

Espèces	souris		
évaluation	non sensibilisant		
méthode	OECD 429		

**Mutagénicité (Composants)****diéthyl éther**

Espèces	Salmonella typhimurium		
évaluation	Pas d'activité mutagène, au vu de test Ames.		
méthode	Ames test		

**Cancérogénicité (Composants)****diéthyl éther**

évaluation	Aucun effets négatifs		
------------	-----------------------	--	--

**toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (ingrédients)****diéthyl éther**

<b>Exposition unique</b>			
évaluation	Peut provoquer somnolence ou des vertiges.		

**11.2 Informations sur les autres dangers****Propriétés perturbant le système endocrinien chez l'homme**

Cette substance n'a pas de propriétés de perturbation endocrinienne chez l'homme.

**Expériences issues de la pratique**

L'inhalation a un effet narcotique ou provoque une sensation d'ivresse. L'inhalation des vapeurs du produit peut causer des maux de tête, la somnolence et l'étourdissement. Risque possible pendant la

Nom commercial: Aether

Numéro de la matière: 150600

Version: 8 / CH

Date de révision: 19.01.2023

remplace la version: 7 / CH

Date d'impression 19.01.23

grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.

## **RUBRIQUE 12: Informations écologiques \*\*\***

### **12.1. Toxicité**

#### **Toxicité pour les poissons (Composants)**

##### **diéthyl éther**

Espèces	cyprins dorés ( <i>Leuciscus idus</i> )		
CL 50	> 100		mg/l
Durée d'exposition	48	h	

##### **diéthyl éther**

Espèces	Pimephales promelas		
CL 50	2560		mg/l
Durée d'exposition	96	h	
méthode	OECD 203		

#### **Toxicité pour les daphnies (Composants)**

##### **diéthyl éther**

Espèces	Daphnia magna		
CE50	> 100		mg/l
Durée d'exposition	48	h	

##### **diéthyl éther**

Espèces	Daphnia magna		
CE50	165		mg/l
Durée d'exposition	24	h	

##### **diéthyl éther**

Espèces	Daphnia magna		
CI50	1380		mg/l
Durée d'exposition	48	h	

#### **Toxicité pour les algues (Composants)**

##### **diéthyl éther**

Espèces	Desmodesmus subspicatus		
CE50	> 100		mg/l
Durée d'exposition	72	h	
méthode	OCDE 201		

##### **diéthyl éther**

Espèces	Desmodesmus subspicatus		
NOEC	100		mg/l
Durée d'exposition	72	h	
méthode	OCDE 201		

#### **Toxicité pour les bactéries (Composants)**

##### **diéthyl éther**

Espèces	Photobacterium phosphoreum		
CE50	5600		mg/l
Durée d'exposition	15	min	

### **12.2. Persistance et dégradabilité**

#### **Biodégradabilité (Composants)**

##### **diéthyl éther**

évaluation N'est pas dégradé facilement

### **12.3. Potentiel de bioaccumulation**

#### **Log Pow (coefficient de répartition n-octanol/eau) (ingrédients)**

Nom commercial: Aether

Numéro de la matière: 150600

Version: 8 / CH

Date de révision: 19.01.2023

remplace la version: 7 / CH

Date d'impression 19.01.23

**diéthyl éther**

log Pow

1.05

**12.4. Mobilité dans le sol****Mobilité dans le sol (Composants)****diéthyl éther**

Modérément mobile dans les sols

**12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB****Résultats des évaluations PBT et vPvB \*\*\***

La substance ne répond pas aux critères de classification PBT.

La substance ne répond pas aux critères de classification vPvB.

**12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien****Propriétés perturbant le système endocrinien pour l'environnement**

Cette substance n'a pas de propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non ciblés.

**12.7. Autres effets néfastes****Information supplémentaire sur l'écologie**

Inoffensif pour organismes aquatique. Ne pas laisser parvenir le produit non dilué ou bien en grande quantité dans l'eau souterraine, eaux et la canalisation.

**RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination****13.1. Méthodes de traitement des déchets****Déchets de résidus**

Éliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

**Emballages contaminés**

Éliminer comme le produit non utilisé.

**RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

Nom commercial: Aether

Numéro de la matière: 150600

Version: 8 / CH

Date de révision: 19.01.2023

remplace la version: 7 / CH

Date d'impression 19.01.23

	Transport terrestre ADR/RID	Transport maritime IMDG/GGVSee	Transport aérien
Code de restrictions en tunnels	D/E		
14.1. Numéro ONU	1155	1155	1155
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU	ÉTHÉR DIÉTHYLIQUE (ÉTHÉR ÉTHYLIQUE)	DIETHYL ETHER (ETHYL ETHER)	DIETHYL ETHER (ETHYL ETHER)
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	3	3	3
Carte pour désignation du danger			
14.4. Groupe d'emballage	I	I	I
Quantité limitée	0		
Les catégories de transport	1		

## **RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**

### **15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

#### **Classe de contamination de l'eau (Allemagne)**

Classe de contamination de l'eau (Allemagne)      WGK 1

Remarque

classe de danger pour le milieu aquatique dérivée (WGK, Allemagne) conformément à l'annexe 1, point 5.2 du Règlement sur les installations manipulant des substances nocives pour les eaux (AwSV, Allemagne).

## **RUBRIQUE 16: Autres informations**

### **mentions de danger H-de la rubrique 3**

H224      Liquide et vapeurs extrêmement inflammables.  
H302      Nocif en cas d'ingestion.  
H336      Peut provoquer somnolence ou des vertiges.

### **catégories de danger CLP de la rubrique 3**

Acute Tox. 4      Toxicité aiguë, Catégorie 4  
Flam. Liq. 1      Liquide inflammable, Catégorie 1  
STOT SE 3      Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition unique  
STOT un., Catégorie 3

### **Informations complémentaires**

Les modifications importantes par rapport à la version précédente de la présente fiche de données de sécurité sont marquées par : \*\*\*

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.